

14 mars 2017 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la formation professionnelle et le compte personnel d'activité, à Châteauneuf le 14 mars 2017.

Madame la Ministre,

Madame la Maire de Châteauneuf,

Monsieur le Président du Conseil départemental,

Mesdames, Messieurs les Parlementaires et les Elus,

Monsieur le président du Territoire,

Mesdames et messieurs les Salariés de l'entreprise BAUDIN-CHATEAUNEUF,

Je ne savais pas que vous étiez responsables de tant d'ouvrages et infrastructures de notre pays, de pratiquement tous ses ponts, de bien des piscines, de nombreux bâtiments industriels ou administratifs. Maintenant que je parcours notre pays, ses édifices, ses ouvrages, je me sentirai toujours, d'une certaine façon, chez BAUDIN. Je regarderai les câbles, les ouvrages, le ministère des finances -puisque vous avez contribué à sa charpente métallique-, la Tour Eiffel même, et je me dirai que c'est grâce à vous. Je pourrais continuer ainsi car vous êtes une grande entreprise familiale, qu'on appelle « entreprise de taille intermédiaire » - on a tort, car vous êtes une entreprise qui a un caractère national et une vocation internationale.

Votre entreprise a une tradition. Plus d'un siècle, génération après génération, vous avez su à la fois garder les savoir-faire et vous renouveler sans cesse. Vous avez une machine, -celle que j'ai utilisée tout à l'heure- qui date de presque un siècle et qui est encore capable d'entortiller des fils -dans le meilleur sens du terme- et de fabriquer des câbles. En même temps, vous avez innové considérablement. C'est, je crois, une belle leçon que vous livrez à l'économie française : être dans une histoire, avoir une transmission -pour les dirigeants comme pour les salariés- et en même temps être sans cesse en pointe, en innovation, en invention, pour répondre aux défis de la mondialisation, c'est-à-dire de la concurrence. C'est ce que je voulais constater en venant ici, et surtout vous féliciter.

Des investissements importants ont été réalisés sur un site qui est lui-même exceptionnel puisqu'il occupe un espace considérable, et la commune de Châteauneuf est forcément identifiée à vous puisque vous vous situez à l'entrée et à la sortie. Ces investissements en matériels, en machines, en immobilier ont été accompagnés d'investissements dans le « capital humain », dans la formation, c'est-à-dire dans la capacité à assimiler de nouveaux métiers et de nouvelles compétences, à affronter de nouveaux marchés.

J'en ai eu la preuve. Quand j'ai commencé ma visite une visite très partielle qui m'obligera à revenir, si le temps m'est donné c'était pour constater le marché des moucharabiehs de l'Institut du monde arabe. Beaucoup d'entre vous ne devaient pas connaître les moucharabiehs £ beaucoup d'ailleurs en France ne savent pas ce que sont les moucharabiehs. Mais je le savais car, lorsque j'étais allé à l'Institut du monde arabe, Jack LANG qui en est le président m'avait montré cette façade merveilleuse avec ces moucharabiehs métalliques et il m'avait dit : « Depuis que c'est installé » cela remontait à plus de vingt ans ils n'ont jamais fonctionné ». Donc il fallait les rénover et en même temps les rétablir dans leur fonction qui est de s'ouvrir selon l'intensité du soleil. C'est à vous qu'a été confié ce marché exceptionnel.

Il fallait, pour le réussir, former des salariés, recruter un certain nombre de personnels, parfois en intérim, et leur donner les compétences requises par ce défi technologique. Ce chantier va vous

interim, et leur donner les compétences requises par ce den technologique. Ce chantier va vous faire connaître dans le monde entier, et sans doute dans beaucoup de pays arabes qui auront l'idée, après la nôtre, de créer des façades avec cette technologie.

Puis, il m'a été montré combien les câbles jouaient un rôle important dans les infrastructures. Avec beaucoup de compassion, on m'a permis de presser sur un bouton et de voir comment le câble se constituait, en couches successives. Vous avez aussi fait l'effort de former des cordistes. Et c'est à vous encore que l'on pense lorsqu'on arrive sur Paris, avec le panorama sur Boulogne-Billancourt, sur l'île Seguin. Vous savez bien ce que représente symboliquement Billancourt dans la tradition ouvrière. C'était le site de RENAULT, puis RENAULT est parti sur d'autres localisations, et l'île Seguin, après beaucoup de débats, a entrepris de se réaménager et c'est vous lui avez donné cette voile solaire et ces câbles pour le grand auditorium qui sera visible dès l'entrée des visiteurs sur la capitale.

Voilà ce que vous êtes capables de faire : former des hommes et des femmes, leur permettre d'évoluer. La formation permet de répondre aux besoins de l'entreprise, qui doit faire face à de nouveaux marchés, intégrer de nouvelles compétences, proposer de nouveaux métiers. Mais c'est aussi pour les salariés la possibilité d'évoluer, de monter en qualification et d'avoir des promotions qui correspondent à cet effort, qui est le vôtre, pour se qualifier sans cesse davantage.

Pour réussir cette rencontre entre les intérêts de l'entreprise et ceux du personnel, nous avons créé le Compte Personnel de Formation. Cela vient d'une loi de 2014 la ministre est là et elle l'a portée. Chaque salarié dispose désormais d'un Compte Personnel de Formation, chacun d'entre vous. Nous l'avons ensuite intégré dans le Compte Personnel d'Activité qui permet, au-delà même de la formation, d'accéder à des conseils et des accompagnements tout au long de son parcours professionnel, y compris d'être accompagné pour créer sa propre entreprise. Chaque salarié en France a un Compte Personnel d'Activité. Il peut constater les droits qui y sont accrochés, puisque dès que l'on entre sur le marché du travail on acquiert un certain nombre d'heures de formation, qu'il est ensuite possible d'utiliser. A mesure que l'on gagne en ancienneté, ces droits s'accumulent, et ils s'accumulent plus vite si l'on n'est pas qualifié, et ils peuvent être à tout moment utilisés. On y a aussi intégré le Compte de prévention de la pénibilité, pour les travaux particulièrement durs. Ce compte accorde des droits supplémentaires à la formation ou des facilités pour passer à temps partiel, ou encore la possibilité de partir plus tôt à la retraite. Chacun, chacune d'entre vous, peut ouvrir et consulter sur Internet son Compte Personnel d'Activité, parce que ces droits sont les vôtres, ils vous appartiennent. Bien sûr pour les utiliser, il faut discuter, non pas sur le droit, mais sur le moment et l'opportunité de suivre une formation sur le temps de travail. C'est, je pense, une réforme très importante qui sera utile aux salariés et qui sera utile aux entreprises.

Ce système qui concerne tous les actifs en France 28 millions de personnes devra être sans cesse enrichi. Ces droits à la formation pourront être transportés. Qu'est-ce que veut dire « transporter des droits » ? Cela veut dire que, lorsque vous allez changer d'entreprise si vous en décidez, ce n'est pas le conseil que je vous donnerais, mais si vous en décidez vous pourrez emmener vos droits avec vous.

C'est très important pour les salariés qui sont en reconversion professionnelle ou qui travaillent dans une entreprise en difficulté, qui peut être amenée à cesser son activité. Il est important que ces salariés ne perdent pas leurs droits en même temps que leur propre emploi. Le Compte Personnel d'Activité est une chance : une chance pour les jeunes d'abord, parce qu'ils pourront disposer tout de suite d'un accès à un cursus qualifiant s'ils n'ont aucun diplôme et c'est une chance pour les salariés au fur et à mesure de leur vie professionnelle, parce que cela leur donne une sécurité et des atouts supplémentaires.

Voilà pourquoi je veux saluer l'effort de formation qui existe chez BAUDIN-Châteauneuf, notamment à travers la mobilisation du Compte Personnel de Formation, et au-delà. Vous consacrez, Monsieur le président, 3 % de votre masse salariale à la formation professionnelle. C'est-à-dire bien plus que la référence légale de 1%. Parce que vous avez compris que l'investissement dans la qualification et les compétences était ce qu'il y avait de plus efficace, de

plus rentable au meilleur sens du terme. Parce que, pour qu'une entreprise comme la vôtre puisse continuer à gagner des marchés et résiste à la concurrence, il faut des salariés les plus qualifiés possibles.

Je reviens de Montargis, où nous avons voulu mettre en évidence les bénéfices du plan « 500.000 formations » pour les demandeurs d'emploi. Pour ce qui me concerne, je considérais que c'était une inégalité insupportable que celles et ceux qui étaient au chômage fussent les moins formés dans notre pays et que, sans effort de qualification et sans accompagnement intensif, ils avaient toutes les conditions pour rester longtemps au chômage.

J'ai donc lancé avec le gouvernement c'était au début de l'année 2016 le plan « 500.000 formations supplémentaires », qui revenait à doubler le nombre de formations pour les demandeurs d'emploi, pour leur permettre d'accéder à un nouveau métier. C'était important aussi pour les entreprises car beaucoup d'entre elles - c'est parfois difficile à comprendre - ne trouvent pas de salariés pour pourvoir les emplois offerts, en raison du manque de qualification adéquate. D'où l'effort collectif que nous avons engagé avec le plan « 500.000 formations ». C'est la même chose, pour les jeunes qui sont loin de l'emploi, pour lesquels nous avons lancé la Garantie Jeunes et décidé de mieux les accompagner. 150.000 le seront, et, j'espère, entreront dans les métiers que vous représentez ici. La région Centre Val-de-Loire a fortement participé à ce processus, les collectivités ici aussi, parce que c'est un enjeu qui n'est pas simplement national, mais qui est territorial.

Je voudrais saluer également le rôle des partenaires sociaux, des organisations syndicales et patronales, et des OPCA, qui ont non seulement parfaitement compris ces enjeux mais ont fait en sorte d'affecter les fonds paritaires à des formations comme celles qui sont dispensées ici. Voilà ce que j'étais venu vous dire. Et surtout je veux vous exprimer nos félicitations et notre gratitude. C'est un métier formidable que vous accomplissez, pour cette entreprise et pour le pays. Parce que ce qui fait la force d'un pays, ce sont ses infrastructures, c'est ce qu'on appelle, peut-être avec un peu de prétention, le « génie français ». Il y a un génie, celui des travaux publics, celui de l'ouvrage. Je ne dis pas que les autres ne savent pas faire, mais ils ne savent pas faire forcément aussi bien que nous. Ce génie-là, nous pouvons l'exporter partout dans le monde et faire des ouvrages qui resteront dans la mémoire.

C'est important de pouvoir se dire tout le monde ne peut avoir cette satisfaction qu'il y a des équipements, des édifices, des infrastructures qui n'existeraient pas si vous n'étiez pas intervenus. Sans eux notre pays n'aurait pas le même visage et un pays, c'est des paysages, c'est un espace, et c'est aussi ces bâtiments, ces ponts, ces écluses, ces gymnases, ces piscines, tous ces équipements que nous utilisons, qui ont été portés par la main humaine, par le travail humain, le vôtre.

Pour y parvenir, nous devons être au plus haut niveau de qualification. Il faut qu'il y ait des brevets ici, il y en a, il faut qu'il y ait de la technologie, il faut qu'il y ait de l'invention. Il faut cette excellence qui est la vôtre, qui permet à l'entreprise d'avoir cette histoire et surtout cet avenir.

Notre avenir commun, il ne peut pas être dans l'abandon, dans le repli. Il est dans l'ouverture. Parce que ce que vous proposez en France, vous le proposez au monde. C'est vrai que l'administration doit s'adapter aussi et j'en ai eu d'ailleurs un bon exemple à Pôle Emploi, qui s'est beaucoup transformé, et utilise aussi de nouvelles technologies. Tout le monde doit se former, les responsables politiques aussi - on pourrait leur donner quelques exemples de connaissances à respecter.

Si on était tenté par le repli, par l'enfermement, on se priverait de ce que nous avons à donner au monde. Il ne faut pas avoir peur du monde. Il faut au contraire participer à sa conquête. Par exemple, vous allez sans doute être choisis pour un certain nombre de marchés en Afrique, en Côte d'Ivoire, puisqu'un projet est actuellement soumis aux autorités ivoiriennes. C'est important que la France, à travers vous, puisse être présente sur ce grand continent africain où il y aura des ouvrages considérables à bâtir.

Je voulais donc vous féliciter et vous remercier. Vive l'entreprise BAUDIN ! Vive Châteauneuf qui,

grâce à vous, ne cesse d'évoluer ! Vive la formation professionnelle dans notre pays ! Vive la République et Vive la France !

Merci.